Nous pouvons donc, en finissant, conclure avec deux illustres fondateurs de la science :

« Que la Nation soit instruite des lois générales de l'ordre naturel qui constituent évidemment des sociétés... » (Quesnay[1].)

« Et l'on verra moins souvent l'affligeant spectacle de ces sottises, de ces fausses opérations, si fatales au bonheur des particuliers et à la prospérité des nations ». (J.-B. Say[2].)

En d'autres termes, nous pouvons dire :

Que l'aisance et le bien-être des populations dépend, en grande partie, de la rectitude de leurs opinions économiques et morales ;

Que leur moralité ne peut être obtenue sans une instruction économique ;

Que la science économique, en éclairant chaque jour davantage les Intérêts, en dissipant les mauvais sentiments qui mettent en lutte les classes, les races et les nations, tend à faire disparaître les éléments dangereux et explosibles, à faire diminuer les forces compressives, de manière que les sociétés humaines se développent de plus en plus librement selon leur destinée naturelle et échappent de plus en plus à la *Misère* par l'accroissement des satisfactions et la diminution des efforts et des souffrances, accroissement et diminution qui constituent le bien-être ;

Que si le *Bien-être* et la *Moralité* ne sont pas les seules conditions pour que les populations arrivent à cet idéal qu'on appelle le **Bonheur**, ils y contribuent dans une notable proportion et n'excluent, au surplus, aucune des autres conditions que nous enseignent la Sagesse et le Bon sens que les études économiques développent et fortifient.

[1] 2e Maxime.
[2] Discours préliminaire de son *Traité*.

SEPTIÈME PARTIE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Les Notes qui suivent servent de complément à divers passages de ce Traité.

Elles ne font pas double emploi avec une autre série d'opuscules contenus dans le volume intitulé Notes et Petits Traités.

Nous les classons en quatre sections : — une, renfermant les notes sur les sujets les plus généraux; — une autre, contenant celles qui se rapportent plus spécialement à des chapitres ou paragraphes du Traité; — une troisième, celles relatives aux institutions de crédit; — une quatrième, celles relatives à ce Traité.

SECTION PREMIÈRE

NOTES SUR LES SUJETS LES PLUS GÉNÉRAUX

I. Sur la manière d'étudier l'économie politique.

Premières lectures. — Commencement d'une bibliothèque d'économie politique.

Pour l'étude de l'économie politique, comme pour toute autre étude, il est profitable de reporter souvent son esprit sur les principes, — de chercher toujours à rattacher les observations que l'on fait, les questions que l'on considère aux propositions fondamentales, — et de revenir souvent au volume élémentaire qu'on a adopté. C'est le moyen d'éviter la confusion, d'économiser le temps, de bien classer et de bien retenir les nombreuses notions éclaircies dont se compose maintenant la science économique.

Les notions sur lesquelles on ne saurait trop revenir sont celles de la Production, de la Valeur, du Prix et de la Monnaie.

On ne saurait trop s'attacher à l'étude des principes : « Toute inexactitude dans les notions fondamentales obscurcit la science tout entière, l'esprit prend une fausse direction dont les effets se font ressentir même dans les questions d'application ». (Rossi.)

Nous avons eu soin d'indiquer dans chaque chapitre les ouvrages spéciaux dans lesquels on peut puiser des notions plus étendues que celles que nous avons pu donner sur les divers sujets traités dans ce volume.

Nous allons ici désigner ceux des ouvrages qu'il y a, selon nous, plus de profit à lire lorsqu'on commence l'étude des questions économiques dans des livres écrits ou traduits en français.

Ayant consacré une grande partie de nos efforts à l'élucidation et à la vulgarisation des principes de l'Économie politique et sociale, on ne trouvera pas déplacé que nous commencions ces indications par nos propres ouvrages, entrepris et continués dans le but de simplifier et de faciliter l'étude de cette science.

1° *Premières notions d'Économie politique, sociale ou industrielle,* contenant : un *Abrégé* des éléments de l'Économie politique, in-32 (5e édit.) pour s'initier, par une courte lecture, aux premières notions de la science et de l'organisation sociale ; — un *Vocabulaire* reproduisant en partie ces notions dans l'ordre alphabétique ; — *la Science du bonhomme Richard,* inimitable précis de morale économique et usuelle, par l'immortel Franklin ; — *Ce qu'on voit et ce qu'on ne voit pas, ou l'Économie politique en une leçon,* brochure dans laquelle F. Bastiat a ingénieusement réfuté quelques-unes des erreurs économiques les plus répandues, etc.

Ce premier volume remplit le but que nous nous étions proposé en rédigeant la première édition des *Éléments* (1846), ouvrage qui, par suite de nombreux développements, a pris un autre caractère à partir de la 3e édition (1856) et est devenu le suivant, c'est-à-dire :

2° Le présent *Traité,* dans lequel nous avons condensé un cours méthodique succinct, mais *complet,* de l'Économie politique, sociale ou industrielle, conçu pour servir de guide et de manuel à ceux qui veulent faire une étude sérieuse de la science.

(Voy. plus loin, p. 655, l'indication des ouvrages analogues aux précédents, et écrits en diverses langues.)

Nous avons rédigé, comme complément à ce Cours d'Économie politique :

3° *Traité de Finances* (4e édit., in-8°), dont le sommaire est indiqué p. 624, et dans lequel sont exposées des questions générales relatives aux Dépenses publiques, aux Impôts et aux Emprunts ;

4° *Notes et Petits Traités* (2e édit., in-18), contenant des *Éléments de statistique,* suivis de divers Opuscules, Notices et Notes complémentaires des deux Traités ci-dessus.

5° *Questions de population* (2e édit., in-8°), dans lesquelles sont exposées et discutées les diverses doctrines sur la *Population,* — les conditions de son *Bien-être,* — les causes et les remèdes de la *Misère,* — les *Réformes* économiques et sociales, — les questions d'*Émigration,* — de *Charité,* — de *Socialisme,* — de *Droit au travail* et d'*Assistance,* etc.

Ces cinq ouvrages forment un Cours complet des questions économiques.

Après cette première préparation, nous conseillons la lecture et l'étude :

1° Du *Cours* de Rossi[1], 4 vol. in-8°, notamment les deux premiers, — contenant une exposition à la fois élégante et philosophique des questions fondamentales.

2° Des *Sophismes* et des autres opuscules, improprement appelés *Pamphlets* de F. Bastiat[2], et formant les *Œuvres choisies.*

Les *Sophismes* (1 vol. in-18) sont une série de réfutations, souvent piquantes et originales, des erreurs répandues en matière de Travail et d'Échange. — Les autres opuscules (*Pamphlets,* 1 vol. in-18) traitent des questions générales et d'organisation sociale, telles que Propriété, — Loi, — Justice, — Fraternité, — État, — Baccalauréat et Socialisme, — Protectionnisme et Communisme, — gratuité du Crédit, et forment une série de remarquables études sur ces graves sujets.

Le propre des écrits de Bastiat est, en général, d'attirer vers l'étude de l'économie politique.

Nous ne conseillons cependant la lecture des *Harmonies économiques* du même (1 vol. in-18) que plus tard. Ce livre, que l'auteur s'est hâté de produire parce qu'il se sentait finir, contient de justes aperçus, de brillants passages ; mais il renferme aussi des assertions et des discussions propres à jeter de la confusion et des inexactitudes dans l'esprit, notamment au sujet des doctrines des fondateurs de la science, sur lesquels Bastiat n'avait pas toute l'érudition nécessaire.

Parmi les principaux *Traités généraux* que la science possède maintenant en très grand nombre, nous conseillons ensuite la lecture et et l'étude :

3° Des *Principes d'économie politique* de J. Stuart Mill[3], dont la traduction en français forme 2 vol. in-8°.

(Les diverses questions économiques et sociales sont approfondies dans ce savant ouvrage.)

4° Du *Traité* et du *Cours* de Jean-Baptiste Say[4]. — Ces deux ouvrages ne diffèrent que parce que le Cours est deux fois plus étendu et renferme plus de questions accessoires. — J.-B. Say a le premier introduit l'ordre et la méthode dans la science. Il a jeté du jour dans toutes les questions, et l'étude de ses ouvrages est encore une des plus profitables ; mais il n'y faut pas chercher la discussion des questions sociales telles qu'elles se sont produites depuis le mouvement des idées socialistes avant et après 1830. — Ces deux ouvrages forment : le premier, 1 vol. grand in-8°, et le second, 2 vol., dans la *Collection des princi-*

[1] Mort en 1848. — [2] Mort en 1850. — [3] Mort en 1873. — [4] Mort en 1832.

paux économistes. Le Traité a été publié en un volume in-18 dans la *Bibliothèque des sciences morales et politiques;* ce format vaut mieux pour une première étude.

5° *Essai sur la richesse des nations,* publié en 1775-76, par Ad. Smith, le principal fondateur de la science, d'une lecture assez difficile, mais par laquelle on s'affermit sur les principes par la réfutation des systèmes Réglementaire, Mercantile, Protecteur, et par la discussion des faits relatifs aux sociétés anciennes et à celles antérieures au dix-huitième siècle. Les principes n'y sont point exposés avec méthode, et souvent l'auteur les a dispersés dans ses nombreuses digressions, instructives à d'autres égards. — Ce n'est point un exposé didactique ni un livre de commençant. — Il forme 2 vol. gr. in-8° dans la *Collection des principaux économistes* et 2 vol. in-8 de la collection des *Économistes et publicistes contemporains.*

6° On trouve dans le *Dictionnaire d'économie politique*, 2 forts vol. grand in-8° à 2 col., des articles sur chaque question, suivis pour la plupart de la liste des écrits publiés sur cette même question, — et un article biographique sur chaque auteur, suivi de la liste de ses ouvrages.

D'autres écrits de premier ordre pourraient être mentionnés ici, mais nous ne nous sommes proposé de ne donner qu'une indication restreinte. Nous rappelons plus loin (p. 655) les auteurs de *Traités généraux.*

Pour les *questions spéciales*, telles que Monnaie, — Crédit et Banques, — Impôts, — Questions Agricoles, — Liberté du commerce, — Population, — Salaires, — Misère, — Socialisme, etc., voy. les indications données dans ce Traité, dans le *Traité des Finances*, dans les *Notes et Petits Traités* contenant les *Éléments de statistique*, etc., et dans les *Questions de population* [1].

II. Rapide coup-d'œil historique sur l'origine et les progrès de la science économique, et courtes Biographies de ses principaux fondateurs.

L'économie politique n'a été comprise et exposée sous une forme scientifique qu'à partir de la seconde moitié du dix-huitième siècle. La science du travail ne pouvait naître qu'avec le respect du travail.

On ne trouve que quelques lueurs dans les écrits des disciples de Socrate, dans Xénophon, Aristote et Platon. — Il ne nous reste rien des Romains dans cet ordre de connaissances. (Voy. p. 662.)

Au seizième siècle, on a commencé à discuter et à écrire sur les intérêts économiques ; mais ce sont les fausses notions du système mercantile ou de la balance du commerce et de la réglementation qui se

[1] Voy. *Notions élémentaires d'économie politique appliquées aux travaux publics*, par M. Minard, inspecteur des ponts et chaussées, 1850, in-8. — Voy. *Études sur les manufactures* (Coton, Laines, Soie, Fers), par M. L. Reybaud, membre de l'Institut; 4 vol. in-8.

sont alors emparées des esprits et qui ont inspiré sur ces matières les écrivains et les gouvernements. Voy. ce qui est dit à ce sujet dans les alinéas 629, 659, 672*.

Le travail des fondateurs de la science a consisté à démêler ces erreurs et à signaler les maux qu'elles ont entraînés, à découvrir les saines notions, les véritables principes, touchant l'organisation économique de la société, la production de la richesse, sa circulation, sa distribution et son emploi. Ce laborieux travail s'accomplit depuis plus de cent ans par les soins des hommes voués à cette étude.

Parmi les **fondateurs** de la science, on place :

1° La pléiade des *Économistes du dix-huitième siècle*, parmi lesquels brillent en première ligne Gournay, Quesnay et ses disciples les *Physiocrates*, Turgot en tête ;

2° Concurremment avec Adam Smith, considéré comme le fondateur principal ;

3° Concurremment avec Malthus, — J.-B. Say, — Ricardo, qui ont écrit au commencement de ce siècle et contribué à divers titres à constituer l'Économie politique sur ses fondements actuels.

Voici une courte notice sur chacun d'eux.

Quesnay (François), né à Merey, près de Versailles, en 1694, mort en 1774, un des plus savants chirurgiens de son temps, un des médecins de Louis XV, un des plus éminents philosophes du dix-huitième siècle, chef de l'école des *économistes.*

Fils d'un avocat au parlement, Quesnay fut destiné à la profession alors modeste de la chirurgie. Ayant complété ses études à Paris, il y prit ses lettres de maîtrise (1718), et exerça d'abord à Mantes, près de Versailles. Quelques années après, il commença sa réputation par une publication sur la saignée qui eut du retentissement.

Mis en relation avec le premier médecin du roi, qui avait fondé en 1731 une académie de chirurgie, il devint secrétaire de cette compagnie et défendit sa profession dans le long procès que lui intentèrent les médecins. S'étant fait recevoir médecin, il acheta la charge de médecin du roi Louis XV, qui s'attacha à lui et le nommait familièrement *le penseur.*

Tout en s'occupant de la science médicale, sur laquelle il fit plusieurs publications savantes, il réfléchit sur l'organisation de la société et en pressentit les lois naturelles. Vers 1750, il fit connaissance avec Gournay (voy. plus loin). — En 1756, il publia ses idées, déjà connues par quelques personnages appartenant à la haute administration, dans les articles Fermiers et Grains de l'*Encyclopédie*, puis successivement dans le *Tableau économique,* qui fit grand bruit et qu'on ne trouve plus qu'à la fin de l'*Ami de l'homme*, de Mirabeau, et abrégé; dans les *Maximes de gouvernement économique,* et quelques opuscules sur le droit naturel et l'organisation économique des sociétés que Dupont de Nemours recueillit en 1796 en un volume intitulé *Physiocratie* (35, *note*).

Il se forma autour de lui une école d'hommes d'étude, de publicistes et d'administrateurs, que l'on désignait en 1760 sous le nom de *Secte des économistes.*

Quesnay vécut assez longtemps pour voir l'avènement de son plus brillant disciple au ministère, mais pas assez pour voir s'accomplir les réformes économiques qui découlaient de sa doctrine. Il mourut de la goutte à Versailles le 16 décembre 1774, trois mois après l'installation de Turgot, à l'âge de quatre-vingt-un ans. — Quoique n'ayant que peu de fortune, il ne se servit ni pour lui ni pour les siens de son crédit à la cour.

Physiocrates. — Les hommes distingués qui se groupèrent autour de Quesnay furent désignés sous le nom d'*économistes, secte des économistes,* et plus tard sous la dénomination d'*économistes français du dix-huitième siècle.* On les appelle *Physiocrates,* depuis une quarantaine d'années, pour les distinguer des autres économistes, c'est-à-dire de tous ceux qui se sont occupés ou s'occupent d'économie politique.

Les principaux écrivains, disciples de Quesnay, furent : Mirabeau, Mercier de la Rivière, le Trosne, Baudeau, Charles Frédéric, margrave de Bade, Dupont (de Nemours), Turgot. — Mirabeau (le marquis), agronome, père du célèbre orateur de la Constituante, a publié plusieurs ouvrages curieux (entre autres *l'Ami des hommes* et la *Théorie de l'impôt,* 1760), qui ont fait du bruit, mais qui sont sans grande portée. Les autres ont laissé des ouvrages plus intéressants, notamment ceux intitulés : *Ordre naturel et essentiel des sociétés politiques,* 1767, par Mercier de la Rivière, conseiller au parlement, puis intendant de la Martinique ; — *Première Introduction à la philosophie économique, ou Analyse des États policés,* 1771, par l'abbé Baudeau, publiciste ; — *de l'Intérêt social par rapport à la valeur, à la circulation, à l'industrie et au commerce intérieur et extérieur,* 1777, par le Trosne, avocat du roi au présidial d'Orléans ; — *Abrégé des principes d'économie politique,* 1772, par Charles Frédéric, margrave de Bade. — Dupont (de Nemours), publiciste, le plus jeune d'entre eux, qui a fait partie de la Constituante et n'est mort qu'en 1815, publiait, en 1768, le recueil des écrits de Quesnay sous le titre de *Physiocratie,* et divers opuscules, parmi lesquels celui intitulé : *de l'Origine et des progrès d'une science nouvelle* (l'économie politique), Londres et Paris, 1767, in-8°. On lui attribue en tout ou en partie l'*Abrégé* signé par le margrave de Bade. — Vers la fin de sa carrière (1808-11), il publiait le recueil des écrits de Turgot.

Nous allons revenir sur le compte de Turgot, le plus illustre de cette pléiade.

Les abbés **Condillac** et **Morellet,** sans être complètement de l'école de Quesnay, sont des illustrations économiques du dix-huitième siècle.

Condillac, né en 1715, mort en 1780, a écrit, outre ses ouvrages de philosophie, un livre d'économie politique, *du Commerce et du Gouvernement,* 1 vol. in-8°, 1776, remarquable à plus d'un titre.

Morellet, né en 1727, n'est mort qu'en 1819. Il a beaucoup écrit sur les sujets économiques, et notamment une réfutation des *Dialogues* de Galiani, écrivain réglementaire et protectionniste, sur le commerce des blés (voy. Note XXVI).

Les meilleurs écrits des physiocrates ont été réimprimés dans la *Collection des principaux économistes,* de Guillaumin, avec des notices et des notes d'Eug. Daire, et en forment le 2e volume. L'écrit de Condillac fait partie de l'un des volumes de *Mélanges* de la même collection.

Gournay (Vincent de), né à Saint-Malo en 1712, mort en 1759 à l'âge de 47 ans, fils d'un riche négociant, voyagea dans une partie de l'Europe, et s'occupa de spéculations commerciales. En 1746, après la mort de son associé, qui le constituait son héritier, il quitta les affaires et se fixa à Paris. Sur l'insistance de Maurepas, qui appréciait ses connaissances pratiques, il entra au Bureau du Commerce, où il rendit de grands services en combattant l'esprit d'intervention et de réglementation de l'administration en matière de commerce et d'industrie, en faisant ressortir les avantages de la liberté du commerce et de la liberté d'industrie. Il résumait sa pensée en disant : « Laissez faire, laissez passer », c'est-à-dire laissez travailler, laissez échanger (171).

Gournay parcourut la France en 1753 et se confirma dans ses principes. Il mourut quelque temps après d'une tumeur à la jambe.

Gournay n'a pas fait de livre. Sur la demande de Trudaine, qui aurait voulu lui voir donner un corps à ses doctrines, il avait rédigé une grande quantité de Notes qu'il ne voulait pas faire imprimer et qui ont été perdues. On ne connaît ses idées que par le développement qu'en a donné Turgot, son compagnon dans ses tournées provinciales. D'après ce que l'on sait, il a beaucoup contribué à l'élaboration du principe de la liberté du travail et de la liberté des transactions, dans l'esprit de Quesnay et de ses disciples, et de Turgot notamment[1]. Dupont de Nemours rapporte[2] que Gournay et Quesnay se rencontrèrent en 1750 et qu'ils élaborèrent ensemble les principes de la Science économique. Rien ne dit que Gournay ait partagé la théorie de Quesnay sur la production agricole ; mais il est de fait que Quesnay a été d'accord avec Gournay sur le principe de la liberté économique, dont ce dernier semble avoir été convaincu le premier, à en juger par l'Éloge de Turgot.

Smith (Adam), né à Kirkaldy, en Écosse, le 5 juin 1723, quelques mois après la mort de son père, qui exerçait les fonctions de contrôleur de la douane ; mort à Edimbourg le 8 juillet 1790, à l'âge de 67 ans.

La vie de Smith a été celle d'un homme d'étude, sans incidents, bien que son enfance ait été marquée par un évènement assez pittoresque. A l'âge de trois ans, comme il jouait devant la porte de son oncle, il fut enlevé par des chaudronniers ambulants. L'alarme ayant été donnée, son oncle, aidé de ses amis, put atteindre les ravisseurs dans le bois voisin et retirer de leurs mains le futur grand philosophe.

D'abord professeur libre de belles-lettres à Édimbourg, Adam Smith fut nommé, en 1751, professeur de logique et, un an après, de philosophie morale à l'université de Glascow, puis à l'université d'Oxford.

[1] *Éloge de Gournay,* 1759 ; voy. ses Œuvres.
[2] *Notice sur les Économistes,* précédant l'*Éloge de Gournay.*

Il publia en 1759 un ouvrage de philosophie morale (*Théorie des sentiments moraux*), qui eut un grand retentissement et le plaça au rang des premiers écrivains.

En 1763, il renonça à ses fonctions de professeur pour visiter la France et le continent, avec son élève le duc de Buccleugh ; à Paris, il fréquenta les *économistes*. De retour en Angleterre en octobre 1766, il revint à Kirkaldy et y vécut dix ans dans la retraite auprès de sa mère, pour écrire son grand ouvrage : *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, qui parut en 1775 et 1776. En 1778, il fut nommé commissaire des douanes à Édimbourg, et conserva cette place jusqu'à sa mort, en 1790.

L'ouvrage sur la richesse des nations a eu trois traductions en français : par l'abbé Blavet (1788), le poète Roucher (1790) et Germain Garnier (1800 et 1822). La dernière est la meilleure. C'est celle qui a été reproduite dans la *Collection des principaux économistes*. Il en a été publié récemment deux nouvelles éditions, 3 vol. in-18, et 2 vol. in-8°.

Turgot (Anne-Robert-Jacques), baron de l'Aulne, né à Paris le 10 mai 1727, mort à Paris le 20 mars 1781, à l'âge de 54 ans, d'une famille venue d'Écosse, lors des croisades et bien posée. Son père était prévôt des marchands de Paris. Doué de puissantes facultés, il fit d'excellentes études au séminaire et en Sorbonne, et montra de bonne heure son aptitude pour les questions économiques. A vingt-deux ans, il écrivait une Lettre sur le papier-monnaie, où sont développés les véritables principes de la monnaie et du crédit sur un sujet qui n'avait point encore été éclairci. En sortant de Sorbonne (1751), il entra au parlement et occupa la place de maître des requêtes pendant huit ans ; tout en remplissant les devoirs de sa charge, il s'occupait des travaux scientifiques, de traductions d'ouvrages étrangers, et il fit des articles pour l'*Encyclopédie*. Il se lia avec Quesnay et surtout avec Gournay, qu'il accompagna dans ses tournées provinciales. En 1761, il devint intendant de Limoges, et se fit remarquer par les améliorations qu'il introduisit dans l'administration de cette province, au sujet des impôts, des routes, de la corvée, etc., et aussi par les mesures qu'il prit pendant la disette. — C'est pendant les treize années de son intendance qu'il composa ses meilleurs écrits.

Louis XVI, étant monté sur le trône en 1774, le nomma contrôleur général des finances. Turgot fit promulguer, en cette qualité, plusieurs édits pour la réforme des abus. Les plus notables de ces édits sont celui qui proclamait la liberté du commerce des grains à l'intérieur et ceux de février 1776, qui proclamaient la suppression des corporations, la liberté du travail et la suppression de la corvée. Mais ces réformes soulevèrent une vive opposition à la cour, dans le parlement, dans la noblesse et parmi tous ceux qui profitaient des abus et des privilèges. Le parlement ayant refusé d'enregistrer ces édits, conformément à l'usage, y fut contraint dans une séance royale ou lit de justice. Mais des intrigues furent ourdies à la cour et Turgot ne tarda pas à être séparé du roi. Il sortit du ministère le 12 mai et ses édits furent rapportés en août suivant. La liberté des professions ne fut proclamée que quinze ans après, en 1791, par la Constituante, après la Révolution. Voltaire avait dit : « Ce ministre fera tant de bien, qu'il finira par avoir tout le monde contre lui ».

Le reste de la vie de Turgot s'écoula dans la culture des lettres, de la philosophie et des sciences exactes. La goutte l'emporta le 20 mars 1781.

Les écrits de Turgot sont fort nombreux ; ils se composent d'articles, de mémoires, de circulaires, de lettres, d'avis relatifs à ses actes administratifs, et recueillis par Dupont de Nemours, 9 vol. in-8, 1808-11, dont les plus importants forment deux volumes dans la *Collection des principaux économistes*. Les plus remarquables sont : un fragment de la *Lettre sur le papier-monnaie* (1742) ; son petit traité : *Réflexions sur la formation et la distribution des richesses* (1765) ; — l'article *Valeurs et Monnaies*, destiné à un Dictionnaire du commerce, projeté par Morellet ; — un *Mémoire sur les prêts d'argent* (1770) ; — des *Lettres sur la liberté du commerce des grains* (1770) ; — les *Considérants* des mémorables décrets de 1776.

Voy. sur Turgot : la notice de M. Monjean dans le *Dictionnaire d'économie politique*, l'*Éloge* de M. Baudrillart couronné par l'Académie française (voy. *Études de philosophie morale*) ; trois autres monographies récentes, par M. Tissot, doyen de la faculté de Dijon, M. Batbie, professeur à l'école de droit de Paris, et M. Mastier, ancien élève de l'école normale, qui se sont produites à l'occasion du prix Faucher, décerné par l'Académie des sciences morales et politiques.

Malthus (Thomas-Robert), né à Rookery, comté de Surrey, en Angleterre, le 14 février 1766 ; mort à Bath le 29 décembre 1834, à l'âge de soixante-huit ans.

La fortune de la famille devant revenir à son frère aîné, il fut destiné à la carrière ecclésiastique dans le culte anglican. Après avoir fait les études d'usage, il desservit une cure dans le voisinage de sa famille. C'était l'époque où les esprits étaient en grande fermentation en Europe, par suite du mouvement philosophique et des évènements de la Révolution française. La lecture d'un livre sur *la Justice politique* par Godwin, publiciste en renom, dont son père, Daniel Malthus, était grand partisan, lui inspira une réfutation pour combattre les illusions de l'opinion à propos des avantages des révolutions politiques, et pour établir les véritables conditions du bien être des sociétés. Telle fut l'origine de l'*Essai sur le principe de population*, publié en 1798, en un volume, qui fut l'objet de vives controverses, et qu'il compléta en 1803, après avoir voyagé dans une partie de l'Europe.

L'année suivante, Malthus fut nommé professeur d'histoire et d'économie politique au collège de la Compagnie des Indes orientales, à Ailesbury, aux environs de Londres. Il a rempli pendant trente ans ces fonctions et celles de ministre anglican ; et c'est pendant cette période de sa vie qu'il remit encore trois fois la main à son célèbre ouvrage, qu'il médita sur les questions qu'embrasse la science écono-

mique et qu'il fut amené à publier ses autres écrits sur les lois céréales (1814-1815), sur la rente (1815), sur les principes d'économie politique (1819), sur les définitions en économie politique (1827). Les principaux de ses ouvrages, les *Principes* et les *Définitions*, ont été traduits et forment un volume de la *Collection des principaux économistes*. L'*Essai sur le principe de population* forme un autre volume de la même Collection dont nous avons donné la 2e édition. Nous avons exposé, en les résumant et en les complétant, les idées de Malthus dans notre volume *du Principe de population* (1857, in-18).

Say (Jean-Baptiste), né à Lyon le 5 janvier 1767, d'une famille protestante originaire de Nîmes; mort à Paris le 16 novembre 1832.

Il était d'abord destiné au commerce ou à l'industrie, mais il fut entraîné par son penchant vers la carrière des lettres. Il fonda, en 1794, *la Décade*, revue littéraire et politique, dans laquelle il inséra plusieurs articles d'économie politique. Élu membre du tribunat en 1799, il quitta la direction de cette revue et publia, peu d'années après (1803), le *Traité d'économie politique* dont la 2e édition ne fut pas autorisée sous l'Empire. Ayant été éliminé du tribunat et ayant refusé la place de directeur des droits réunis, J.-B. Say, devenu père de famille et se trouvant sans fortune, se reporta vers l'industrie et fonda dans le Pas-de-Calais, avec l'aide d'un associé, une filature de coton à laquelle il n'osa plus concourir, à partir de 1813, par suite de la hausse des cotons et de la crainte des évènements.

Après la révolution de 1815, J.-B. Say visita l'Angleterre avec une mission du gouvernement, fit un cours d'économie politique à l'Athénée, publia une nouvelle édition de son traité et divers écrits. En 1819, il fut nommé professeur d'économie industrielle au Conservatoire des arts et métiers, et, en 1828-29, il publia son *Cours complet* (6 volumes in-8°, et 2 volumes grand in-8° dans la *Collection des principaux économistes*). Après la révolution de 1830, il inaugura la chaire d'économie politique du Collège de France, mais la santé commençait à l'abandonner, et le 15 novembre 1832 il fut frappé d'une attaque d'apoplexie, à l'âge de soixante-cinq ans.

Ricardo (David), né à Londres, le 12 avril 1772, d'un père juif d'origine hollandaise; mort à Gatcom-Park, dans le Gloucester, le 11 avril 1823, à l'âge de cinquante et un ans. On dit sa famille primitivement originaire de Lisbonne.

Entré de bonne heure dans les affaires, il y fit preuve d'une grande aptitude. S'étant fait anglican, malgré l'opposition de sa famille, mais sans oublier ses devoirs de fils respectueux, il dut songer à travailler seul à sa fortune. Très entendu dans les affaires de bourse et de finances, il était déjà riche à vingt-cinq ans.

Mais le soin des affaires étaient loin de l'absorber, et il consacra une partie de son temps aux études littéraires et scientifiques. Ayant lu en 1799 l'ouvrage de Smith, il fut vivement attiré vers les sujets économiques. Quelques années après, il était devenu une autorité dans les questions financières. Il débuta en 1810 par une brochure sur la

dépréciation des billets de banque, et il publia successivement ses autres écrits : une brochure sur le commerce des céréales en 1815, son livre *Principes d'économie politique* en 1816, et divers opuscules moins importants. En 1819, il fut élu membre du parlement et voulut être indépendant de tous les partis. Bien qu'il dût une partie de sa fortune à la négociation des emprunts, il combattit à la tribune cette ruineuse pratique des gouvernements.

Un mal dans l'oreille, négligé d'abord, occasionna une inflammation du cerveau, dont il mourut en 1823.

Pour ne faire qu'un exposé même sommaire des services détaillés rendus à la science par chacun de ces auteurs, il faudrait entrer dans des développements qui ne peuvent trouver leur place ici. Les plus saillants de ces services ont été mentionnés dans le courant du traité (voy. à la Table des auteurs). — Pour de plus amples détails, voir dans le *Dictionnaire de l'économie politique*, contenant des notices sur tous les économistes, nos notices sur Quesnay, sur les Physiocrates, sur Malthus[1] et Ricardo, ainsi que celles de M. Block sur Gournay, de M. A. Clément sur J.-B. Say et de M. Monjean sur A. Smith. Voy. plus loin, p. 657, l'indication des ouvrages de MM. de Lavergne, du Puynode, Reybaud, sur les principaux économistes.

Il est à remarquer que les fondateurs de l'économie politique, outre qu'ils étaient des esprits éminents, ont été des modèles de probité et de dignité dans leur vie privée et, dans la vie publique, des amis sincères de la liberté, des adversaires radicaux des abus, des partisans des *réformes* qui écartent le danger des *révolutions*.

A côté de ces noms on peut rappeler, en France, ceux de Jean Bodin, au XVIe siècle; du maréchal Vauban et du magistrat Boisguillebert, à la fin du XVIIe siècle et au commencement du XVIIIe; de Law (écossais), Melon, Dutot, dans la première moitié du XVIIIe siècle, et de Forbonnais dans la seconde moitié; — en Italie, ceux de l'abbé Genovesi et de Filangieri, napolitains; du comte Verri et de Ortes, vénitiens; du marquis Beccaria, lombard, à la fin du XVIIIe siècle; — en Angleterre, ceux de l'auteur anonyme des remarquables *Considérations sur le commerce de l'Inde* (*Considérations on the East Indies*, 1701), de Lewes Roberts, au commencement du XVIIe siècle, de Dudley-North, Josias Child et Locke, à la fin du XVIIe siècle, de W. Petty, de Hume et de James Steuart (XVIIIe siècle), que la science économique revendique comme siens à quelques égards, et dont les plus anciens peuvent être considérés comme ses **précurseurs**[2].

[1] Celle sur Malthus a été reproduite dans *Principe de population*, celles sur les Physiocrates dans *Notes et Petits Traités*, 2e édition.

[2] Sur Jean Bodin, voy. *Jean Bodin et son temps*, par M. Baudrillart, in-8. Les écrits de Vauban, Boisguillebert, Law, Melon, Dutot, forment le premier volume de la *Collection des principaux économistes* (*Économistes financiers du dix-huitième siècle*). — Sur Boisguillebert, voy. l'*Économie politique avant les Physiocrates*, par M. Horn, in-8. — Le meilleur écrit de Forbonnais a été reproduit dans l'un des volumes de *Mélanges* de cette collection. — Les écrits de Genovesi, Filan-

Les grands noms de Sully et de Colbert doivent être inscrits parmi les ancêtres de l'économie politique pour quelques-unes de leurs mesures et un certain nombre de leurs aspirations. Nous avons reproduit l'appréciation de Colbert par A. Smith (672); le nom de Montesquieu ne doit pas être omis non plus, à cause de plusieurs aperçus que l'on trouve dans l'*Esprit des lois* publié en 1748, au moment où l'école des *économistes* allait se fonder.

Parmi les autres économistes les plus remarquables morts depuis le commencement de ce siècle, **continuateurs** de l'œuvre des fondateurs, il y a lieu de citer plus particulièrement : Sismondi et F. Divernois, en Suisse; — Storch, en Russie; — Schmalz, Soden, Rau, en Allemagne; — Lauderdale, James Mill, le colonel Torrens, Mme Marcet, Bentham, Th. Tooke, James Wilson, Whately, Senior, Stuart-Mill, en Angleterre; — Pablo Pebrer, Florez Estrada, Carballo y Vangüemer, en Espagne; — Romagnosi, Melchior Gioja, Pecchio, Cavour, Scialoja, en Italie; — Destutt de Tracy, d'Hauterive, G. Garnier, Ganilh, Charles Comte, P. Rossi (de Carrare), Joseph Droz, Villeneuve-Bargemont, Fix, Bastiat, Coquelin, Adolphe Blanqui, Ch. Dunoyer, J. Dupuit, Demetz-Noblat, Wolowski, en France; — Akersdycke, en Hollande; — Ch. Le Hardy de Beaulieu, Ch. de Brouckère, en Belgique.

Nous avons eu l'occasion de nommer d'autres auteurs, et la plupart des contemporains qui ont exercé une action sur les progrès de la science et dont quelques-uns seront plus tard cités avec distinction à la suite de ceux dont nous venons de parler.

Parmi les **hommes d'État** modernes, six sont principalement revendiqués par l'économie politique, comme des réformateurs qui se sont inspirés d'elle; ce sont le grand-duc Léopold, Turgot, Huskisson, Robert Peel, Cavour, Cobden et M. Gladstone.

Léopold, grand-duc de Toscane, à la fin du dernier siècle, secondé par son ministre Gianni, a établi en Toscane un régime économique libéral, faisant partie de ce qu'on appelle les lois Léopoldines. Deux autres fils de Marie-Thérèse, Ferdinand, gouverneur de la Lombardie, et à divers égards l'empereur Joseph II, méritent aussi d'être mentionnés. — Turgot, ministre de Louis XVI, de 1774 à 1776, avait fait décréter la Liberté du travail et la réforme des corporations; mais il fut renversé du pouvoir par les intéressés au monopole et au maintien des abus.

Huskisson a commencé, en 1824 et 1825, la réforme des tarifs à

gieri, Verri, Ortes et Beccaria forment le troisième volume des *Trattate complessivi* de la *Biblioteca dell' economista* de M. Ferrara. Verri et Beccaria seuls ont été traduits.—Les *Considérations sur le commerce de l'Inde*, de Lewes Roberts et Dudley-North, ont été réimprimées dans le recueil indiqué (629). — Les œuvres de Locke ont été traduites; voy. l'édition de 1822, Bossange. — Les meilleurs écrits économiques de Hume ont été insérés dans l'un des volumes de *Mélanges* de la *Collection des principaux économistes*. — James Steuart a été traduit par M. Senovert, 1789, Didot.

l'accomplissement de laquelle Robert Peel a attaché son nom, en 1846, lorsqu'une association célèbre, conduite par MM. Richard Cobden, John Bright, Georges Wilson et autres, eut transformé l'opinion publique (673). — Cavour, après avoir défendu avec éclat par la plume et la parole les principes de la liberté du travail et de l'échange, en avait fait, en arrivant au pouvoir, il y a dix-huit ans, la base de la politique commerciale du Piémont, qui est devenue celle de l'Italie.

Sur l'*Histoire de l'économie politique*, on peut lire une Histoire abrégée, à la fin du *Cours* de J.-B. Say (1828); — un discours de M. Mac-Culloch, traduit par M. Prévost, in-8, 1825; — l'*Histoire de l'économie politique en Italie*, par M. Pecchio, in-8, 1829, traduites en français par Léonard Gallois, 1830; — l'*Appendice* au traité de M. Courcelle-Seneuil (1859); — notre mémoire sur l'*Origine et la filiation du mot économie politique*, brochure in-8, 1852; — les *Histoires* de l'économie politique de Villeneuve-Bargemont, de A. Blanqui, de M. Travers Twiss, en anglais, de M. Kautz (1860), en allemand, qui sont plutôt des histoires des faits économiques que de la science économique, ainsi que les ouvrages cités à la fin de la note IV; — les savantes introductions de M. Ferrara aux divers volumes de la *Biblioteca dell' economista*, — pour les faits économiques.— Voy. sur les histoires des classes agricoles ou industrielles, les Histoires de MM. Doniol, Dareste de la Chavanne, Leymarie, du Cellier, Levasseur, Robert (du Var), etc.

III. Auteurs des traités généraux d'économie politique.

Les indications suivantes servent de complément aux deux notes précédentes; elles contiennent les noms des auteurs de traités généraux, petits ou grands, bons ou médiocres; nous renvoyons au *Dict. d'économie politique* pour les titres et pour le complément des renseignements bibliographiques.

Parmi les *précis les plus succincts* plus ou moins élémentaires, écrits ou traduits sous forme de traités, d'entretiens, de catéchisme, etc., il y a ceux de[1] :

En *français* : Turgot, 1766; — margrave de Bade, 1771; — G. Garnier, 1796; — Schlœzer, 1804; — Dutens, 1804; — Say (*Catéchisme*), 1815; — Hopkins (Mme Marcet), trad.; — Carrion-Nisas, 1824; — Blanqui, 1825; — Cooper (Columbia), 1826; — Pinheiro Ferrera, 1834; — Joseph Garnier, 1re édition des *Éléments*, 1845, remplacé par *Abrégé* ou *premières notions*, 1858; — Fonteyraud, 1849; — Cherbuliez, 1849; — Ginoulhiac, 1850; — Ch. de Brouckère, 1849; — Rivier (*Entretiens*), 1858; — Mercier (2e édit.), 1859; — d'Armailhac (*Causeries*), 1860; — Otto Hubner, trad., 1861; — Roger de Behr, 1864; — du Mesnil, 1864; — Courcelle-Seneuil (*Leçons*), 1864 (*Traité*), 1865; — Dameth, 1865; — Martinelli, 1866; — Rondelet, 1867; — Bonnin, 1870; — Levasseur, 1868; — Tounissoux, 1870; — Fawcett, Clavé, 1870; — Metzer, Lescarret, 1872; — Rozy, 1871; — Block, Le Rousseau, 1872; — Pierret, 1876; — Rozy, 1877; — Mac-Leod, Jevons, 1878; — Noël, 1878.

En *anglais* : Hopkins (Mme Marcet ?), trad.; — James Mill, trad. en 1824; — Poulett Scrope, 1833; — Whatheley, trad. en français, par M. Visschers, 2e éd., 1838; — Ellis, trad. en français, 1850 et 1851; — volume de la collection Cham-

[1] Nous indiquons, en général, la date des premières éditions.